

Budget Primitif 2020

du Budget Annexe Eau Brute de la Commune de Vergèze

*

Note de Présentation Brève et Synthétique des Résultats

L'article 107 de la Loi NOTRe n° 2015-991 du 7 août 2015 modifie les articles L2313-1, L3313-1 et L4313-1 du Code général des collectivités territoriales, relatifs à la publicité des budgets et des comptes.

Les communes doivent réaliser une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles à joindre au budget primitif et au compte administratif.

*

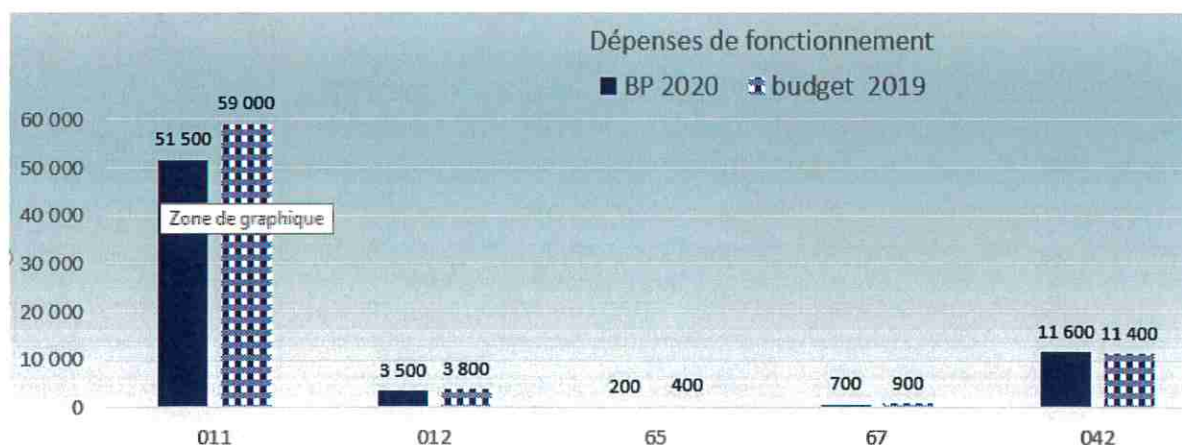
**Les éléments ci-dessous présentent
 le projet de Budget Primitif 2020 avec pour mémoire le budget de l'année 2019 (€uro HT)**

Le Compte administratif 2019 est clôturé et présente les résultats suivants :

Section de fonctionnement : Excédent d'un montant de 2 994,41€
 Reporté sur la section de fonctionnement dès le Budget primitif 2020

Section d'investissement : Excédent d'un montant de 82 168,07 €
 Reporté sur la section d'investissement dès le Budget primitif 2020

Dépenses de fonctionnement		BP 2020	budget 2019
011	011 charges à caractère général	51 500	59 000
012	012 charges de personnel	3 500	3 800
65	65 charges de gestion courantes	200	400
67	67 charges exceptionnelles	700	900
042	042 opérations d'ordre : amortissements	11 600	11 400
total Dépenses de fonctionnement		67 500	75 500



011 – Charges à caractère général

Dépenses imputées sur ce chapitre :

- l'achat de l'eau en gros à la société BRL,
- les dépenses de fonctionnement liées à la mise en place des compteurs et aux petites réparations sur réseaux.

012 - Charges de Personnel

Il s'agit de la répercussion de la charge de personnel correspondant au temps passé par un agent de la commune pour suivre ce budget

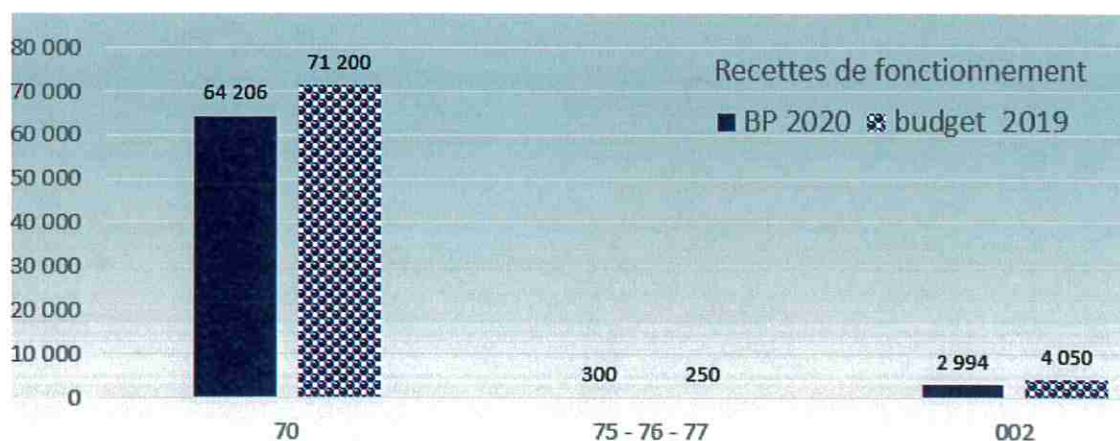
Chapitres 65 et 67 : charges de gestion courante et charges exceptionnelles.

Des crédits sont ouverts pour permettre si besoin de passer une dépense au cours de l'année.

042 : ce chapitre retrace les écritures d'ordre d'amortissement qui génèrent une dépense en fonctionnement et parallèlement une recette en investissement du même montant

*

Recettes de fonctionnement		BP 2020	budget 2019
70	70 ventes de produits, services	64 206	71 200
75-76-77	produits de gestion, produits financiers et exceptionnels	300	250
002	excédent de fonctionnement n-1	2 994	4 050
total recettes de fonctionnement		67 500	75 500

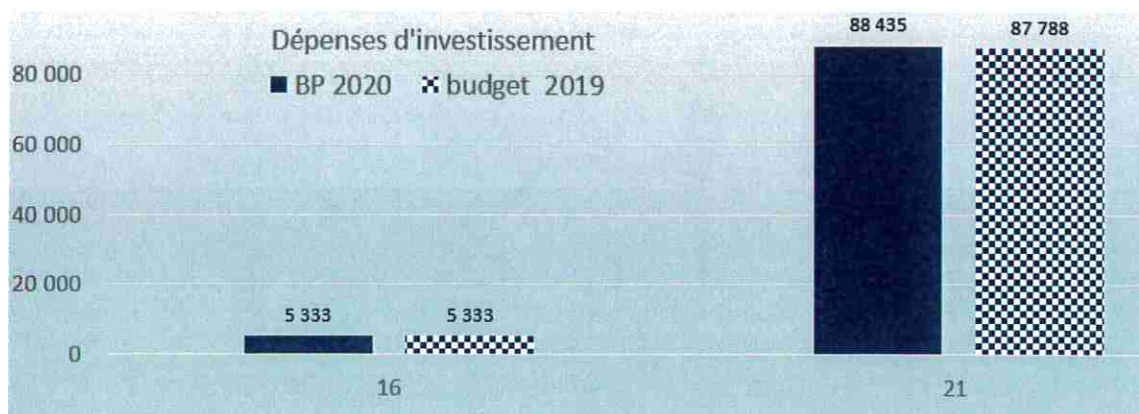


Les recettes de fonctionnement correspondent :

- à la vente de l'eau aux usagers du service sur le chapitre 70,
- et à la reprise des crédits de l'excédent de fonctionnement n-1 d'un montant de 2 994,41 €, repris au budget primitif sur la section de fonctionnement, conformément à l'affectation des résultats votés après le compte administratif.

*

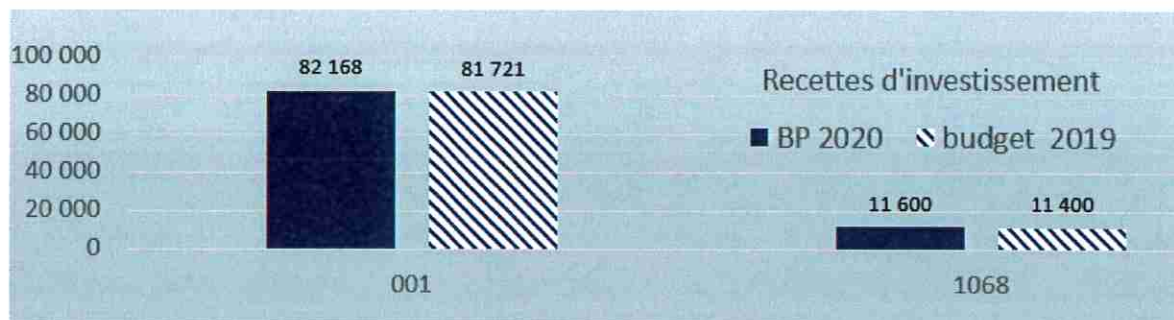
Dépenses d'investissement		BP 2020	budget 2019
16	16 emprunts et dettes	5 333	5 333
21	21 immobilisations corporelles	88 435	87 788
Total des dépenses d'investissement		93 768	93 121



Sur le chapitre 16, le budget annexe d'eau brute rembourse chaque année 1/30^{ème} de l'avance versée par le budget principal en 2008 pour réaliser les investissements de 160 000 € pour la construction de la canalisation principale d'eau brute.

Sur le chapitre 21 des crédits sont prévus pour réaliser des travaux d'investissement sur le réseau d'eau brute.

Recettes d'investissement		BP 2020	budget 2019
001	001 excédent n-1 reporté	82 168	81 721
040	opérations d'ordre : amortissements	11 600	11 400
Total des recettes d'investissement		93 768	93 121



Les recettes d'investissement :

- la reprise de l'excédent n-1 : 82 168,07 €,
- les recettes d'amortissement (écritures d'ordre) en concordances avec la dépense inscrite en dépenses de fonctionnement : 11 600 €.

Le budget primitif 2020 du budget annexe de l'eau brute s'équilibre comme suit :

Budget Primitif 2020	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	67 500	67 500
Section d'investissement	93 768	93 768
total	161 268	161 268